

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2020

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2020

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit: KIT ANTI-BUEE

Code du produit: B200 (PACF030) / B250 (PACF500)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**Emploi de la substance / de la préparation:**

Spray anti-buée 30 ml + chiffon microfibre / Spray anti-buée 500 ml.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur:**

Bollé Safety

Adresse : 34, rue de la soie 69100 VILLEURBANNE France.

Téléphone : 00 33 (0)4 78 85 23 64.

Fax : 00 33 (0)4 78 85 28 56.

E-mail: contact@bolle-safety.com<http://www.bolle-safety.fr>**1.4 Numéro d'appel d'urgence:** France - INRS / ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59 (24h)**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008**

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) n°1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger:

GHS05 GHS07

Mention d'avertissement: Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

docusate sodique

1-méthoxy-2-propanol

Mentions de danger:

H332 Nocif par inhalation.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence:

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2020

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2020

Nom du produit: KIT ANTI-BUEE

- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Description:** Mélange composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux:			
CAS: 107-98-2 EINECS: 203-539-1 Numéro index: 603-064-00-3	1-méthoxy-2-propanol	Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 577-11-7 EINECS: 209-406-4	docusate sodique	Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315	3-<10%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

Utiliser les mesures d'extinction appropriées aux circonstances locales et à l'environnement

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2020

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2020

Nom du produit: KIT ANTI-BUEE

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un vêtement de protection totale.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Mettre les personnes en sécurité.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

VME	Valeur momentané: 375 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 188 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
-----	--

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2020

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2020

Nom du produit: KIT ANTI-BUEE

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:



Gants de protection

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:

Liquide.

Couleur:

Incolore.

Odeur:

Inodore

Seuil olfactif:

Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C:

7

Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

100 °C

Point d'éclair

70 °C

Inflammabilité (solide, gazeux):

Non déterminé.

Température d'inflammation:

Non déterminé.

Température de décomposition:

Non déterminé.

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

Propriétés comburantes

Non déterminé.

Pression de vapeur:

Non déterminé.

Densité:

Non déterminée.

Densité relative

Non déterminé.

Densité de vapeur.

Non déterminé.

Vitesse d'évaporation

Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Entièrement miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2020

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2020

Nom du produit: KIT ANTI-BUEE

Viscosité:

Dynamique:

Non déterminé.

Cinématique:

Non déterminé.

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas de données disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Oxydes de soufre (SOx)

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

Oral	LD50	5660 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	13000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	6 mg/L (rat)

577-11-7 docusate sodique

Oral	LD50	1900 mg/kg (rat)
------	------	------------------

Effet primaire d'irritation:

de la peau: Pas d'effet d'irritation.

des yeux: Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Irritant

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.07.2020

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2020

Nom du produit: KIT ANTI-BUEE

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA

Non applicable.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN, IMDG, IATA

Non applicable.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe

Non applicable.

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

Non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant:

Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

Fiche de données de sécurité*selon 1907/2006/CE, Article 31*

Date d'impression : 01.07.2020

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2020

Nom du produit: KIT ANTI-BUEE

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3